



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte et prévention

Question au Gouvernement n° 797

Texte de la question

AGRESSION D'UN ÉLU

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Lagarde, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Christophe Lagarde. Ma question s'adresse à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice. Vendredi dernier, Laurent Lafon, maire de Vincennes, a été agressé dans son bureau, par quelqu'un qu'il recevait comme nous recevons tous régulièrement des administrés. Il a été roué de coups de poing au visage, jeté au sol et roué de coups de pied par un individu à qui il avait eu le front de refuser un passe-droit pour une place en crèche. L'agresseur a été interpellé et traduit devant un juge : celui-ci a estimé judicieux de ne pas lui infliger de comparution immédiate et de le remettre en liberté (" *Scandaleux !* " sur les bancs du groupe NC), et ce au prétexte que l'agresseur est un ingénieur qui gagne plus de 7 000 euros par mois et qu'il ne représenterait pas un danger pour la société. Quelques jours avant, un sans domicile fixe, interpellé alors qu'il volait dans une consigne de gare, avait été immédiatement traduit en comparution immédiate et condamné à quatre mois de prison ferme !

Madame la garde des sceaux, les élus Nouveau Centre, comme j'en suis sûr tous mes autres collègues, sont évidemment indignés, non seulement par l'agression, mais aussi par l'absence de réaction de la justice. La Fontaine est toujours d'actualité : " Selon que vous serez puissant ou misérable, la justice n'est pas la même ", écrirait-il aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes NC, SRC et GDR.*) On lit ici et là que des magistrats se plaignent d'être maltraités. Que devraient dire les élus de la République ? On n'ose imaginer la réaction des magistrats si c'était un juge qui avait été roué de coups ! (" *Absolument* " sur de nombreux bancs des groupes NC et UMP.) Gagner 7 000 euros par mois doit-il valoir autorisation de prendre son maire pour un *punching ball* ?

Comme tous mes collègues, vous-même, qui êtes maire d'arrondissement, savez que les élus sont très exposés. La justice se doit de les protéger. Je vous demande donc, au nom des élus Nouveau Centre, ce que vous pensez de cette affaire et quelles instructions vous allez donner au parquet qui, lui, a essayé de soutenir l'élus victime. Comment sensibiliser les cours au nécessaire respect des officiers de police judiciaire que sont les maires et, plus globalement, au respect des élus de la République que nous sommes ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

M. le président. La parole est à Mme Rachida Dati, garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux, ministre de la justice*. Monsieur Lagarde, je partage votre réaction tout à fait indignée contre cette agression inadmissible, totalement lâche et inacceptable. Agresser un élu, c'est agresser toute la République.

M. François Goulard. Très juste !

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux*. L'agresseur a été interpellé et déféré devant le parquet. Le procureur avait demandé son placement en détention provisoire. Le juge de la détention et des libertés, en toute indépendance, a décidé de ne pas le placer en détention. (" *Scandaleux !* " sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas aux magistrats qu'il faut s'en prendre, mais à la ministre de la justice ! (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Mes chers collègues, seule Mme la garde des sceaux a la parole.

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux*. L'agresseur a été placé sous contrôle judiciaire en attendant sa prochaine comparution. L'audience aura lieu le 19 janvier. Je vous prie de croire que j'ai donné des instructions extrêmement strictes : le procureur prendra des réquisitions strictes et exemplaires s'agissant de cette agression.

M. Maxime Gremetz. Lisez plutôt la motion des 500 magistrats, madame la ministre !

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux*. Je rappelle que la justice a une mission : protéger les Français, en particulier ceux qui sont tous les jours au service des autres. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et du groupe NC .*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 797

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 2008